



MEMO

Objet: - Chantiers Maricolles et Maricolles/Grand Bigard

Chantier Maricolles – déviation proposée

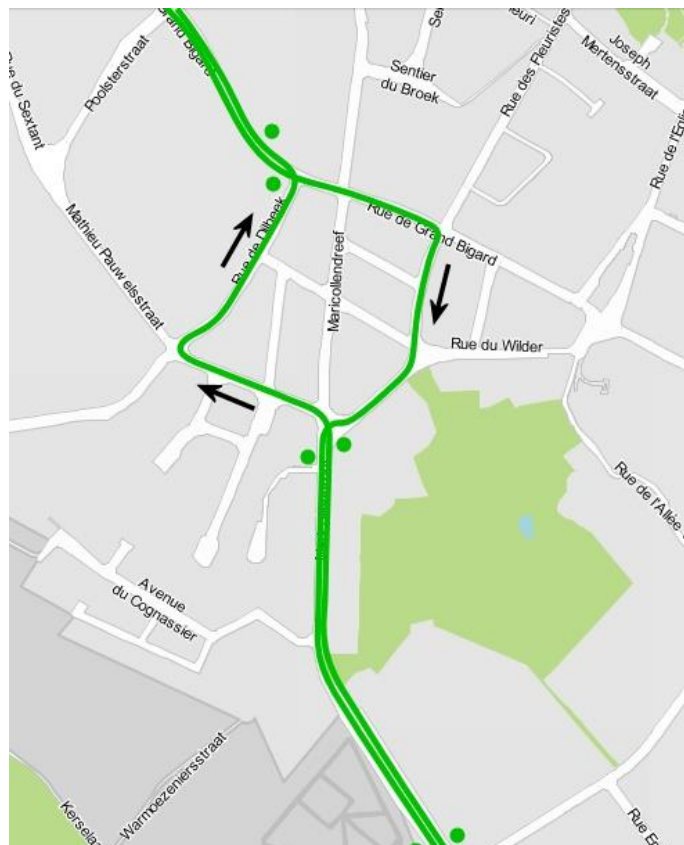
Vers Simonis :

La ligne emprunterait, au départ de la rue des Maricolles, la rue Auguste Denie (à gauche), la rue de Dilbeek (à droite) et la rue de Grand-Bigard (à gauche) où elle retrouverait son itinéraire habituel. Il n'y aurait pas de perte d'arrêt grâce à cette déviation locale.

Vers Beekant :

La ligne resterait sur la rue de Grand-Bigard et emprunterait ensuite la rue Emile Van Overstraeten (à droite), la rue du Wilder et la drève des Maricolles (à gauche) où elle retrouverait son itinéraire habituel.

A nouveau, il n'y aurait pas de perte d'arrêt grâce à cette déviation locale.



Plan de mobilité

Vu les largeurs respectives des rues Auguste Denie et de Dilbeek, leur mise à sens unique est nécessaire. La rue Auguste Denie serait mise à sens unique vers la rue Mathieu Pauwels et la rue de Dilbeek serait mise à sens unique vers la rue de Grand-Bigard à partir de la rue Auguste Denie. Cette solution apporterait l'avantage de ne pas devoir supprimer beaucoup de places de stationnement pour permettre des croisements qui ne pourraient s'effectuer autrement. Par ailleurs, la rue Emile Van Overstraeten étant déjà actuellement à sens unique au départ de la rue de Grand-Bigard, cela permettrait de gérer la circulation suivant un sens giratoire horlogique dans le quartier. Seule la drève des Maricolles serait inaccessible selon le phasage du chantier.



Aménagements à prévoir

Pour permettre cette déviation et le passage des autobus articulés de la ligne 87, divers aménagements temporaires sont à prévoir. Ces aménagements pourront facilement être supprimés dès la fin du chantier.

1. Dans la rue Auguste Denie, le plateau à hauteur de la rue Michel van Nieuwenborgh nécessiterait de voir ses rampes (entrée et sortie) adoucies pour y permettre le passage de nos autobus. Ceci pourrait être réalisé par la pose d'une couche d'asphalte au-dessus.



2. Au carrefour rue Auguste Denie / rue de Dilbeek, les 3 premières places de parking sur la gauche devraient être supprimées pour permettre la giration de nos bus articulés (panneaux E3 + des New Jerseys à placer le long de la bordure).



3. Dans la rue de Dilbeek, le plateau à hauteur de la rue Louis de Smet nécessiterait de voir ses rampes (entrée et sortie) adoucies pour y permettre le passage de nos autobus. Ceci pourrait être réalisé par la pose d'une couche d'asphalte au-dessus.



4. Au carrefour rue de Grand-Bigard / rue Emile Van Overstraeten, la présence des oreilles de trottoir nécessiterait, d'une part, le retrait des potelets en bois et, d'autre part, le tracé d'une ligne sur l'oreille de trottoir de droite indiquerait le débordement attendu des autobus et la nouvelle délimitation (fictive) de la voirie. (guidage malvoyants à revoir)



5. A l'entrée de la rue du Wilder, la suppression du stationnement (E3 + New Jerseys) à hauteur de la courbe permettrait de garder possibles les croisements de véhicules. Ainsi, la rue peut rester à double sens comme aujourd'hui. Vu la présence de garages à droite, nous préconisons la suppression du stationnement de ce côté, ce qui limiterait à 2 les places perdues. Au besoin, en supprimant l'une des deux rangées de béton qui condamne la partie sud du petit square, ces 2 places pourraient y être compensées.

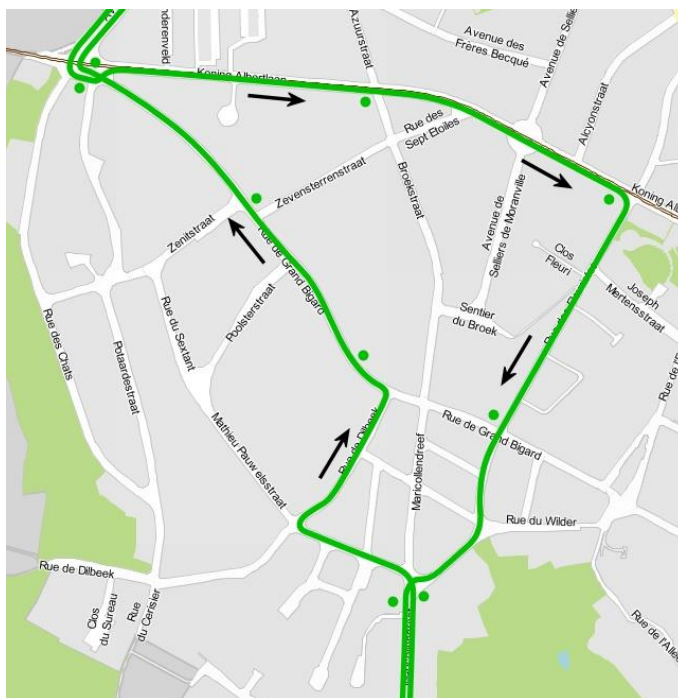


Chantier Maricolles/Grand Bigard (carrefour) - Déviation en phase 2

La phase 2 concernant le carrefour rue de Grand-Bigard / drève des Maricolles et comportant sa fermeture, la déviation vers Beekkant doit être élargie. Dès lors, la ligne emprunterait successivement l'avenue du Roi Albert, la rue des Fleuristes (à droite), la rue Emile Van Overstraeten, la rue du Wilder et la Drève des Maricolles (à gauche) et reprise de l'itinéraire normal.

Cet itinéraire suppose la perte de 2 arrêts vers Beekkant (7 Etoiles et Broek), compensée par les arrêts Azur et Vereman de la ligne 19, qui pourraient être desservis par la ligne 87 sans aucun aménagement nouveau ou provisoire. Cependant, un arrêt temporaire devrait être prévu au bout de l'avenue des Fleuristes pour desservir le quartier de la rue de Grand-Bigard (aménagement à concerter avec le service PPT de la STIB).

Dans le sens vers Simonis, l'itinéraire de déviation resterait identique.



Les adaptations à prévoir sont minimales :

- Supprimer la première place de stationnement à l'entrée de la rue au carrefour avec l'avenue du Roi Soldat (E3 + New Jerseys) pour permettre la giration des autobus



- Positionner un arrêt à proximité du carrefour avec la rue de Grand-Bigard. Pour ne pas supprimer de stationnement et ne pas pénaliser les riverains, nous proposons de positionner celui-ci $\pm$ 50 mètres avant le carrefour, le long du trottoir.

